



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

## Commission Électorale

### AAC – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS À L'AG FFBB

Conformément aux statuts du Comité Départemental de la Loire de Basketball, il sera procédé, au cours de l'Assemblée Générale du Vendredi 24 Juin 2022, à l'élection des délégués à l'Assemblée Générale de la FFBB qui se déroulera le Samedi 15 Octobre 2022 à Ajaccio.

Les candidatures à l'élection des délégués à l'Assemblée Générale de la FFBB doivent être adressées :

**- exclusivement par lettre recommandée avec avis de réception**

**jusqu'au 24 Mai 2022 (cachet de la poste faisant foi), date de clôture des candidatures**

Les candidatures sont à effectuer sur papier libre en précisant le nom, prénom, n° de licence et club du candidat à l'adresse suivante :

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE DE BASKETBALL**  
**« Candidature Elections des délégués à l'AG FFBB »**  
**47-49 Rue Gutenberg**  
**42100 SAINT-ETIENNE**

Merci de prendre connaissance des extraits des dispositions réglementaires ci-dessous

#### **RAPPEL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ DE LA LOIRE DE BASKETBALL**

#### **ARTICLE 9**

Il est procédé à l'occasion de chaque Assemblée Générale annuelle à l'élection des délégués à l'Assemblée Générale Départementale représentant des Clubs dont aucune équipe Senior n'opère en Championnat de France, les établissements privés et les licenciés à titre individuel.

Les Clubs concernés constituent pour cela une Assemblée « ad hoc » qui obéit aux règles suivantes :

- La liste des Clubs composant l'Assemblée est arrêtée chaque année par le Comité à la date du 31 Mars.
- La convocation des Clubs à cette Assemblée se fait en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale Départementale ; elle précise le nombre de délégués à élire.
- Les candidatures à la fonction de délégué des Clubs doivent être déposées dans les mêmes conditions que les candidatures à l'élection du Comité Directeur Départemental.

## **AAC – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS À L'AG FFBB**

- La liste des candidatures recevables est arrêtée par la Commission électorale et communiquée aux membres de l'Assemblée selon les mêmes procédures que pour l'élection au Comité Directeur Départemental.
- L'élection se déroule selon les mêmes règles que celles qui gouvernent l'élection des membres du Comité Directeur Départemental.